

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Actualité des autres réseaux

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

Décret alignements d'arbres

Le journal officiel du 21 mai dernier a publié le décret du 19 mai 2023 relatif au régime de protection des allées d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique.

Ce décret, très attendu, vient préciser les contours de l'article L350-3 du code de l'environnement, qui définit le préfet de département comme l'autorité compétente pour se prononcer sur les atteintes éventuelles aux allées d'arbres et alignements d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique. Il définit la forme des dossiers ainsi que les modalités d'instruction des déclarations et des autorisations d'abattage d'arbres au sein d'alignements constitués. Ce décret encadre, au-delà des seules considérations paysagères, les conditions d'abattage des arbres pour des motifs sanitaires ou de sécurité, ainsi que dans le cas de projets nouveaux. Un guide technique est en préparation par le bureau des paysages. Sans attendre, vous pouvez retrouver le décret ici :

<https://mtect.fr/319>

Réunion du club sud-ouest Plan de Paysage

La quatorzième rencontre du club plan de paysage s'est tenue cette année au siège social du SICOVAL à Labège (Haute-Garonne). Elle a permis de réunir une vingtaine de personnes impliquées dans un plan de paysage. Trois expériences ont fait l'objet d'échanges fructueux. Le compte-rendu des échanges des différents club est disponible ici :

<https://mtect.fr/320>

Le mot du directeur régional

Cette année 2023 est marquée par la célébration de la loi Paysage qui fête ses 30 ans ! Nous en évoquerons quelques aspects dans la séquence « zoom ». À l'occasion de cet anniversaire, de nombreux événements sont organisés au niveau national mais aussi localement.

Lorsque vous lirez ces lignes, deux événements majeurs se seront tenus. Il s'agit d'une part de la journée nationale du 12 juin à Paris qui a célébré à la fois les 30 ans de la loi et les 30 ans de l'association des paysagistes-conseils de l'État. Cette journée était organisée en différentes tables-rondes qui interrogeaient la place et l'apport de la démarche paysagère dans les transitions écologiques et énergétiques, et soulignaient l'importance du projet de territoire comme garant d'un paysage de qualité.

Le second événement est le séminaire régional qui s'est tenu au musée Narbo Via le 14 juin dernier et qui a permis aux 130 participants, au travers de tables rondes, d'échanger sur les apports possibles de la démarche paysagère à notre nécessaire adaptation au changement climatique.

L'année n'est cependant pas finie et d'autres événements seront encore organisés en région tout au long de l'année.

Bonne lecture

Le directeur régional
Patrick BERG

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

La convention pluriannuelle et partenariale du réseau est signée !

Depuis le 6 avril dernier, la convention partenariale entre les six partenaires du réseau est signée. Elle constitue un cadre de travail collectif sur la période 2023-2027. C'est un document unique au plan national, les autres réseaux paysages en régions fonctionnant différemment. Les six derniers mois de l'année 2022 ont été consacrés à l'écriture de la nouvelle convention qui fixe ces « règles du jeu ». Cette convention s'accompagne d'une feuille de route définissant annuellement les actions à engager. Une évaluation est prévue en continu.

Le site du réseau paysage bientôt fonctionnel

Le nouveau site internet du réseau paysage devrait être très prochainement fonctionnel, permettant une plus grande visibilité des actions et des publications. Ce nouvel outil sera aussi l'occasion d'instaurer de nouvelles relations avec tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au paysage en Occitanie. Nous reviendrons en détail sur les apports de ce site à la rentrée 2023.

Journée thématique d'échange en Lozère sur le thème « Paysage, médiation agriculture et biodiversité », le 29 septembre 2023

Le 29 septembre 2023 sur la Causse Méjean, le CAUE de la Lozère et ses partenaires vous accueillent pour échanger sur le paysage comme médiateur entre agriculture et biodiversité.



La matinée sera l'occasion de comprendre les enjeux patrimoniaux, paysagers et agricoles du territoire UNESCO sur lequel nous serons accueillis, de découvrir un travail conjoint de deux ans sur les haies entre CAUE, COPAGE, Natura 200, CPIE et d'apprendre de l'expérience des plans de paysage participatifs d'exploitations agricoles du Parc National des Cévennes. Après un buffet de produits locaux nous rejoindrons Alain FREYTET – Paysagiste - Grand Prix National du Paysage, autour d'une visite commentée du projet de restructuration du site de sauvegarde du cheval de Przewalski de l'association TAKH. Nous explorerons ensemble la démarche singulière de ce projet sur la préservation et l'accueil de la biodiversité autour du paysage.

Une invitation vous sera adressée en fin d'été avec le programme finalisé.

Report de la journée thématique d'échanges « Paysage, Agriculture, Eau »

En raison de difficultés logistiques, la journée prévue le 23 juin dans le Gers, entre Samatan et L'Isle-Jourdain, est reportée à une date ultérieure.

Une évolution à venir de la plateforme des Observatoires Photographiques du Paysage (POPP Sud-Ouest)



Depuis plus de deux ans, la DREAL Occitanie met à disposition des territoires une plateforme de partage des observatoires photographiques du paysage à l'échelle du grand sud-ouest (POPP-Sud-Ouest).

En parallèle, certains PNR et d'autres structures se sont engagées dans le partage de leurs observatoires respectifs sous une forme différente, au travers d'un visualiseur permettant de comparer deux périodes de prise de vue (visualiseur VOPP).

Les deux outils offrent des fonctionnalités différentes qui étaient à l'origine d'un manque de visibilité des différents observatoires.

Afin d'assurer une interopérabilité des deux outils, la DREAL Occitanie a retenu un prestataire informatique qui va proposer une « fusion » des deux outils, permettant ainsi un hébergement unique des différents observatoires. Le nouveau site devrait être fonctionnel en fin d'année 2023.

<https://popp-sudouest.fr/public/popp>

Échanges avec les acteurs du paysage en région Émilie-Romagne (Italie) – 25-28 septembre 2023

Le projet s'intitule « *Paesaggi da Vivere* - Protection et mise en valeur du paysage rural de l'Émilie-Romagne », et c'est un projet de coopération financé

dans le cadre du Programme de développement rural italien (fonds provenant de la PAC) par les Groupes d'Action Locale d'Émilie-Romagne. Ces GAL sont financés par des fonds européens. Les partenaires du projet sont les 6 GAL de la région Émilie-Romagne.

Extérieurs au partenariat mais faisant partie du projet, il y a aussi l'Observatoire régional du paysage d'Émilie-Romagne et le Service de protection du patrimoine culturel d'Émilie-Romagne.

Parmi les objectifs que les 6 GAL se sont fixés dans le projet, il y a aussi celui d'aider à la création d'Observatoires locaux du paysage sur leur propre territoire.

Parmi les actions prévues par le projet, il y a l'organisation de visites d'étude dans d'autres pays européens, afin de :

- approfondir la connaissance des autres réalités européennes dans la gestion, la protection et la valorisation du paysage, y compris les modalités de relation entre public et privé ;
- comprendre comment les Observatoires du paysage sont organisés dans d'autres pays européens et quelles sont leurs fonctions ;
- voir des exemples concrets de projets et d'actions pour protéger et valoriser le paysage, à la rencontre des institutions, des entreprises et des personnes ;
- connaître les réalités régionales à travers des visites, des excursions et d'autres activités également liées à la gastronomie et aux traditions locales.

C'est ainsi qu'après une première visite d'étude en Catalogne organisée en mai 2022, en collaboration avec l'Observatoire régional du paysage de Catalogne et avec ARCA (l'association qui regroupe tous les GAL catalans), l'équipe d'étude italienne souhaite venir en Occitanie pour s'inspirer de nos travaux sur les observatoires et plus largement sur les travaux sur le paysage. Le Réseau Paysage Occitanie sera associé à cette démarche.

Un retour de cet échange est prévu.

Zoom sur...

Les 30 ans de la loi Paysage

Cette année est l'occasion de célébrer les 30 ans de la loi paysage, cette dernière entrant en application le 8 janvier 1993. Si d'autres lois précédentes visaient à protéger ou préserver des éléments du

paysage emblématiques et patrimoniaux, cette nouvelle loi au cœur des années 1990 a permis de fonder de manière très objective une politique publique du paysage, pilotée par l'État.

Au travers de cette loi, c'est bien tout un ensemble d'outils qui sont développés au service de l'ensemble du territoire et pas uniquement pour les « pépites » bénéficiant déjà de mesures de protection forte (lois de 1906 et 1930 sur les sites). On peut penser notamment à la portée juridique des chartes de PNR mais aussi aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager qui instaure de nouvelles servitudes (ZPPAUP, devenues AVAP puis SPR - Sites Patrimoniaux Remarquables depuis 2017). C'est aussi cette loi qui crée, en soutien à la protection des sites classés, la commission des sites, perspectives et paysages (CDNPS) dans chaque département, ainsi que la commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP), auprès du ministre en charge des sites.

Dans le premier article de la loi, le législateur avait aussi imaginé la mise en place de « directives de protection et de mise en valeur des paysages » qui devaient se construire en concertation avec les collectivités locales, dans la perspective de préserver sur de vastes territoires l'identité paysagère locale et les structures paysagères la composant. Si très vite (dès 1995), une directive a commencé à se construire sur le territoire des Alpilles (Bouches-du-Rhône), avec l'appui des services de l'État, les conséquences directes en matière de compatibilité de ces directives avec les documents d'urbanisme ont freiné nombre d'initiatives. À ce jour, seules trois directives paysagères sont opposables, sur les Alpilles (2007), sur le Salève (2008) et plus récemment sur Chartres (2022).

Il faudra attendre 2016 et la loi pour la Reconquête de la Biodiversité, de la Nature et des Paysages pour compléter « officiellement » les outils au service des paysages, avec notamment les atlas départementaux du paysage (qui existaient dans les faits dans la plupart des départements).

L'émergence de la convention européenne du paysage, signée en 2000 et ratifiée en 2006 par la France, s'inscrit dans le prolongement naturel de cette réglementation française précurseuse en la matière.

Le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a organisé une journée nationale le 12 juin dernier (près de 400 participants) et chapeaute toutes sortes de manifestations tout au long de l'année, à l'occasion de cet anniversaire.



Pour retrouver le texte de loi original :

<https://mtect.fr/321>

Un article intéressant de décryptage du droit du paysage en 1995 dans la revue « Courrier de l'Environnement de l'INRA » n° 26. En téléchargement :

<https://mtect.fr/322>

À juste titre, les PNR fêtent aussi les 30 ans de la loi paysage :

<https://mtect.fr/323>

Pour retrouver les manifestations à l'occasion des 30 ans de la loi paysage :

<https://mtes.fr/324>

Animations, manifestations, colloques, appel à projets

Palmarès du paysage 2023

Le Palmarès du Paysage, organisé par la Fédération Française du Paysage, récompense depuis 2020 les meilleurs diplômes, études, réalisations et recherches en paysage, réalisés avec le concours d'un paysagiste concepteur.

Ce concours souhaite montrer le rôle majeur de cette profession incontournable pour répondre aux défis contemporains : adaptation aux changements climatiques, qualité du cadre de vie, biodiversité.

Pour cette troisième année, huit prix ont été décernés à travers trois catégories (étudiants, chercheurs, praticiens).

Parmi les lauréats, deux prix concernent des territoires d'Occitanie :

POUR LE PRIX « RÉALISATIONS », la découverte du canal de Loumet à Pamiers a reçu le premier prix. Cet aménagement achevé en juin 2022 est l'œuvre du paysagiste Aurélien Albert de l'atelier Gama. Le projet a l'ambition de partir à la reconquête de ce patrimoine oublié tout en organisant une nouvelle relation à l'eau au sein du quartier. Inscrit dans une dynamique de transformation du cours Rambaud en esplanade accueillant marchés, tournois de pétanque, concerts, cinéma de plein air, le projet restaure le canal historique qui délimite le centre-ville depuis des siècles pour irriguer ces nouveaux usages. Aux abords, les pelouses sont ponctuées de gradins en pierre qui offrent des assises et mènent progressivement au canal.



CONCERNANT LE PRIX « PARTICIPATION », l'opération primée « chemins faisons » concerne les sept tronçons UNESCO (dont six en Occitanie) des chemins de Saint-jacques de Compostelle. Pour faire perdurer le rôle social et culturel des Chemins, cette étude, réalisée par Agathe Turmel, paysagiste de l'atelier Pollen, est venue accompagner l'Association Française des Chemins de Compostelle afin de définir les enjeux et modalités de gestion de sept tronçons symboliques du « Chemin » en appréhendant les dynamiques végétales, l'évolution des pratiques culturelles, la fréquentation en hausse. À noter que les services de la DREAL ont été mobilisés sur le sujet.



<https://www.f-f-p.org/palmares-du-paysage/>

La presse locale s'est aussi fait l'écho de ce projet singulier :

<https://mtect.fr/326>

Conférence du CAUE de l'Aude le 23 juin

Le CAUE vous invite à un partage de connaissances sur le thème de la ruralité lors d'une conférence organisée à Saint-Hilaire, le 23 juin. La géographe Valérie Jousseaume nous propose de réfléchir à la transition en cours dans nos territoires. Cette spécialiste fait le pari que monde rural a une carte à jouer dans un nouveau récit collectif.

<https://mtect.fr/327>

Paysages in Marciac

Le festival gersois revient en 2023 pour sa quinzième édition. Il se déroulera du 24 au 29 juillet prochains. Le réseau paysage sera normalement présenté le 27 juillet.

PAYSAGES IN MARCIAC
15^E EDITION 2023

<p>LUNDI 24/07</p> <p>ENERGIE</p> <p>Comment capter l'énergie du soleil sur notre territoire ? Sobriété énergétique et énergies renouvelables</p>	<p>MARDI 25/07</p> <p>AGRICULTURE</p> <p>Érosion et couverture des sols, état des lieux dans le Gers Innovations techniques en agroécologie</p>
<p>MERCREDI 26/07</p> <p>FORETS</p> <p>Comment rendre les forêts plus durables et résilientes ? États des lieux, sylviculture alternative, vieilles forêts</p>	<p>JEUDI 27/07</p> <p>PAYSAGE</p> <p>Comment l'approche paysagère peut aider à relever les défis actuels ? Le territoire gersois face au réchauffement climatique</p>
<p>VENDREDI 28/07</p> <p>EAU</p> <p>Comment mieux capter et gérer l'eau sur le territoire ? Gestion globale de l'eau : liens avec le climat et le carbone</p>	<p>SAMEDI 29/07</p> <p>VITICULTURE</p> <p>La parole aux vignerons, tribune offerte à tous les acteurs du milieu viticole Planter la vigne pour 100 ans</p>

Le programme est à retrouver sur le site dédié :

<https://paysages-in-marciac.fr/>

Rencontre annuelle du CAUE de l'Aveyron: du paysage au projet, le 27 juin 2023

Le CAUE de l'Aveyron vous propose de participer à une journée d'information et de visites sur le thème du « Paysage au Projet ». Nous découvrirons les méthodes de travail des professionnels. Comment leur sensibilité leur permet de s'inspirer de l'esprit d'un lieu pour l'intégrer à leur projet, la valoriser ou même la recréer quand elle a disparu. Ce sera l'occasion d'aborder les questions d'identité, de patrimoine et de transmission liées au paysage.

Du paysage au projet,
le 27 Juin 2023 à Laguiole.

RENCONTRE ANNUELLE du C.A.U.E.



Lieu: Salle des fêtes de Laguiole – 19 Rue du Valat, 12210 Laguiole.

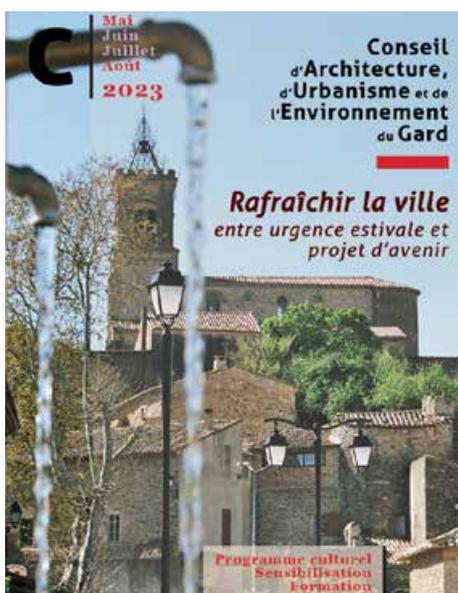
Parking: Place du foirail.

Pour retrouver le programme et vous inscrire :

<https://mtect.fr/328>



Rafraîchir la ville, entre urgence estivale et projet d'avenir



De mai à août 2023, le CAUE du Gard développe un programme culturel complet que vous pouvez retrouver sur leur site internet.

Cette programmation intègre aussi bien des manifestations, des expositions, des expérimentations dans les différents domaines de compétence du CAUE.

<https://mtect.fr/329>

CAUE de Haute-Garonne - Promenades paysagères – La Garonne du Volvestre



La Communauté de Communes du Volvestre, le CAUE et l'Office de Tourisme intercommunal du

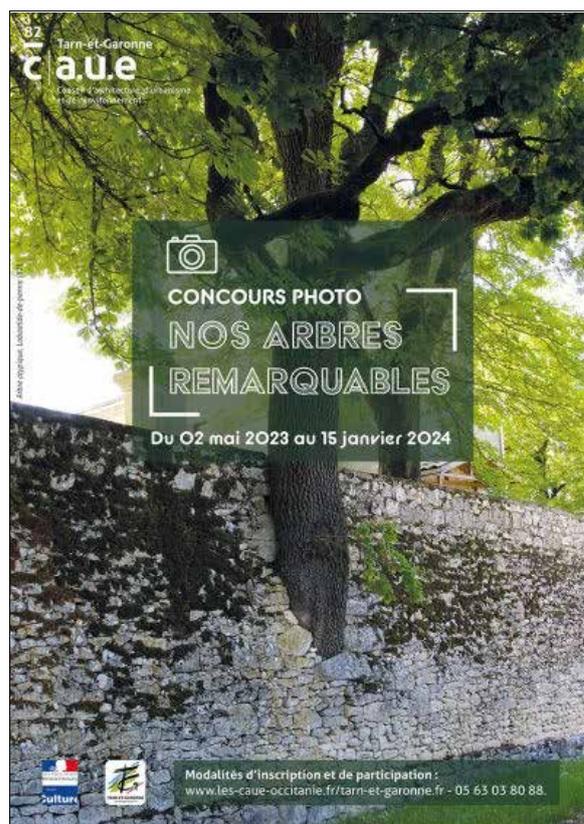
Volvestre vous invitent à des promenades paysagères commentées gratuites le long de la Garonne. À défaut d'avoir pu participer à ces balades au mois de juin, vous pouvez retrouver le plan du circuit aménagé.

<https://mtect.fr/330>

CAUE du Tarn-et-Garonne: Participez au concours photo « Nos arbres remarquables »!

Le CAUE du Tarn-et-Garonne a décidé d'organiser son premier concours photo sur le thème de l'arbre. Du mardi 2 mai 2023 au lundi 15 janvier 2024, vous pouvez ainsi participer à ce concours en remplissant le formulaire sur le site internet du CAUE sans oublier de joindre la photographie de votre arbre remarquable, qu'il s'agisse d'un arbre situé dans un espace public (place, pleine nature, forêt...) ou privé (votre jardin).

<https://mtect.fr/331>



Aménager des espaces publics adaptés au climat de demain

Fiche Pratique du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Aménager des espaces publics adaptés au climat de demain Désimperméabiliser les sols

Les sols des espaces publics (places, rues, trottoirs, parkings...) sont généralement recouverts par des matériaux minéraux tels que le bitume, l'asphalte ou encore le béton. Ces revêtements **empêchent la chaleur et sont totalement imperméables**. Ils contribuent fortement à l'augmentation des températures dans les espaces habités et produisent localement des effets de surchauffe appelés « îlot de chaleur urbain ». Ce phénomène, d'autant plus marqué lors des périodes de canicules, va s'aggraver avec le changement climatique et affectera directement la qualité de vie des habitants, et notamment des plus fragiles, comme les personnes âgées.

Comment se forment les îlots de chaleur urbains ?
Un îlot de chaleur urbain est un effet de serre thermique, obtenu un maximum en secteur urbanisé où les températures sont significativement plus élevées. Les causes sont variées, mais les principales sont directement liées à la façon d'aménager ces lieux de vie : minéralisation des sols, diminution de la végétation, diminution des surfaces en eau, émission de chaleur par les transports, la climatisation...

Enlever le bitume là où c'est possible !
Dans le contexte du changement climatique, la principale solution d'adaptation est de **réduire les surfaces imperméabilisées** en remplaçant les revêtements imperméables (asphalte, enrobé, bitume, béton...) par des revêtements perméables qui peuvent rester minéraux ou bien être végétalisés. Dans les nouveaux aménagements, il conviendra d'éviter en priorité d'imperméabiliser les surfaces déjà perméables (les espaces verts, agricoles et naturels) et de s'interroger sur la nécessité d'imperméabiliser certains espaces (place, parking, cours d'école...). En effet, il existe différentes solutions alternatives à adapter selon les fonctions et usages du projet : utiliser les sols déjà artificialisés existants, par exemple, mais aussi mettre en œuvre les différentes techniques favorisant l'infiltration ou la rétention de l'eau de pluie à la source (revêtements perméables, noues, bassins d'infiltration...).

Cinq bonnes raisons de désimperméabiliser !

Désimperméabiliser permet d'augmenter la capacité d'infiltration de l'eau dans les sols ce qui offre de nombreux avantages pour faire face aux défis climatiques :

- **Rafraîchir l'air ambiant** (par évapotranspiration).
- **Limiter le ruissellement des eaux de pluie** vers les réseaux canalisés et réduire ainsi les risques d'inondation et de pollution.
- **Favoriser la recharge des nappes phréatiques**.
- **Préserver les sols vivants**, qui assurent des fonctions multiples et essentielles : préservation de la biodiversité, rétention et filtration de l'eau, élimination de contaminants, stockage du carbone...
- **Améliorer le cadre de vie** en donnant plus de place au végétal et en prenant d'avantage en compte le contexte environnemental et les différents usages.

Cinq bonnes raisons de désimperméabiliser !

À la suite du plan de paysage de transition énergétique et climatique, finalisé par le PNR des Pyrénées Ariégeoises, celui-ci a lancé un premier appel à projet dans la perspective de désimperméabiliser des espaces publics. Ces expériences ont permis de développer de la méthodologie et du retour d'expérience qui se traduit par des fiches pratiques répondant à l'objectif de s'adapter au changement climatique. À ce jour, quatre fiches sont disponibles en téléchargement.

<https://mtect.fr/333>

Par ailleurs, le PNRPA poursuit l'accompagnement des collectivités locales au travers de l'action de son plan de paysage « Concevoir et aménager des espaces publics adaptés au climat de demain », dans sa seconde édition. Un appel à projet a été lancé pour lequel neuf collectivités ont répondu. Un jury a choisi d'accompagner quatre projets répondant aux enjeux de l'action. Les collectivités seront accompagnées dans la faisabilité du projet par des prestataires spécialisés. Les autres candidats non retenus bénéficieront de conseils.

Passage à l'arbre – Se former à l'agroforesterie

SE FORMER à l'Agroforesterie

LE PASSAGE À L'ARBRE

Avec les meilleurs experts

INSCRIPTIONS OUVERTES

100% en ligne avec ateliers terrains
Formation certifiante sur 8 mois 100% finançable



Cette formation, organisée par Ver de terre Production et l'association Arbre et Paysage 32, est spécifique aux pratiques et techniques agroforestières et a pour objet de donner toutes les clés nécessaires à la mise en œuvre de projets agroforestiers. Elle fera intervenir un panel élargi de formateurs, d'experts ou d'agriculteurs sur des thématiques en lien avec l'arbre et l'agroforesterie.

Cette formation est spécifique aux pratiques et techniques agroforestières et a pour objet de donner toutes les clés théoriques nécessaires à la mise en œuvre de projets agroforestiers, pour accompagner les porteurs de projets. Il est fortement recommandé d'accompagner cette formation avec une expérience terrain afin d'acquérir toutes les compétences pour mener à bien un projet agroforestier.

D'une durée totale de 87 heures, elle se déroule d'Octobre 2023 à Mai 2024. Elle est réalisée intégralement à distance.

Vous pouvez retrouver toutes les informations ici : <https://mtect.fr/332>

États généraux de la critique d'espaces publics - Blois, 21 et 22 Novembre 2023

Le réseau Critique et Projets de Paysage rassemble depuis 2018 des concepteurs et des chercheurs de

différentes écoles françaises de paysage et d'architecture qui se consacrent à la critique de projets d'espaces publics paysagers. Il s'est donné pour ambition l'évaluation des pratiques d'aménagement de l'espace public pour contribuer à leur évolution. Son but n'est pas de juger ce qui est fait mais de nourrir ce qui se fera. Par l'arpentage, l'enquête, l'analyse des discours et des images, il s'agit d'assembler des savoirs et des connaissances qui éclairent le sens de nos environnements et de fonder une culture paysagiste de l'espace public.

Au terme de cinq années de travaux, Le réseau Critique et Projet de Paysage ressent la nécessité de partager plus largement ces préoccupations et d'œuvrer à donner à la critique d'espace public un poids intellectuel, institutionnel et politique qu'il ne peut fonder seul.

Sachant ses préoccupations partagées par bien d'autres, le réseau organise en Novembre 2023 des États Généraux de la Critique d'Espaces Publics où pourront se rencontrer et échanger un maximum de personnes impliquées dans la production de la critique francophone (revues, éditeurs, associations, collectifs, militants, intellectuels, journalistes...). L'ambition de ces États Généraux est d'imaginer ensemble les moyens d'une convergence et d'une capitalisation du savoir critique disponible et à venir, afin qu'il puisse être plus facilement exploité aussi bien par la pédagogie, que par la conception, la concertation ou la maîtrise d'ouvrage.

Pour participer il suffit de se faire connaître avant le 1^{er} juillet 2023 par retour de mail à l'un des membres du comité d'organisation, en indiquant en quelques lignes la nature de la contribution envisagée à cet événement (simple participation, prise de parole pour présenter une démarche personnelle, ou un axe de réflexion...). L'événement est gratuit.

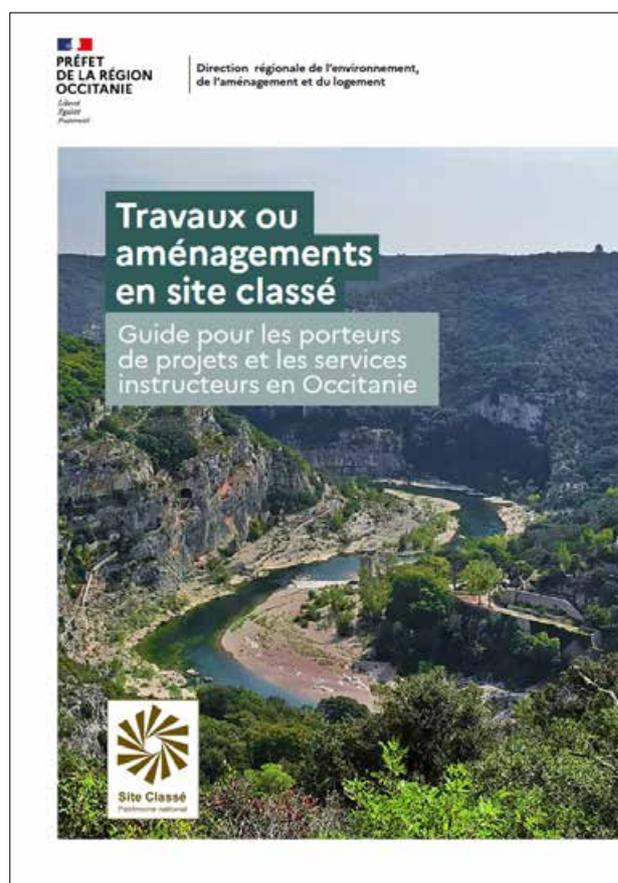
L'École de la Nature et de Paysage de Blois accueillera ces États Généraux les 21 et 22 novembre 2023.

Un appel à intervention est en cours jusqu'au 1er juillet.

<https://calenda.org/1066055>

À lire, à voir, à découvrir

Travaux ou aménagement en site classé – Guide pour les porteurs de projets et les services instructeurs en Occitanie



La DREAL Occitanie a publié au mois de mars 2023 un guide à l'attention des porteurs de projets et des services instructeurs agissant dans les sites classés.

Ce guide a pour objet de les accompagner dans la compréhension des démarches à suivre à l'occasion d'un projet en site classé et de clarifier les délais et le rôle des différents acteurs impliqués.

Ce document est librement téléchargeable sur le site de la DREAL :

<https://mtect.fr/337>

Permis de végétaliser : guide pratique de mise en œuvre

Le CAUE de l'Aude met à la disposition des élus et techniciens son guide pratique de mise en œuvre au « permis de végétaliser ».

Un ensemble de documents proposés dans le cadre de la formation, dispensée en avril 2023, en partenariat avec le Département de l'Aude et le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes : « Permis de végétaliser : passez à l'action ! »



Vous pouvez feuilleter le document complet au bas de la page et le télécharger, ou bien télécharger séparément chaque document en PDF ci-dessous.

<https://mtect.fr/338>

Des explications sont aussi disponibles en audio au travers d'un podcast dédié.

<https://mtect.fr/339>

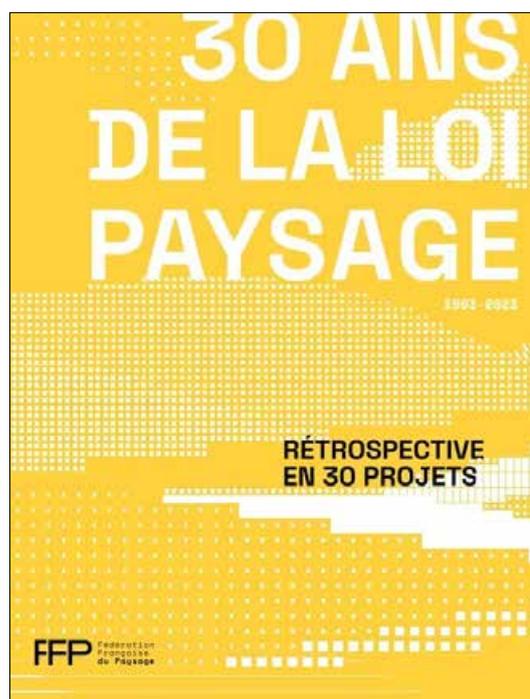
30 ans de la loi Paysage 1993-2023 : Rétrospective en 30 projets

Édition : Fédération Française du Paysage

Parution : juin 2023

La Fédération Française du Paysage (FFP) a élaboré cet ouvrage à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la Loi Paysage, en proposant une rétrospective de ces 30 dernières années par 30 projets de

paysagistes concepteurs - volontairement limité à un projet marquant par année, associé à une chronologie des étapes clés.



Le choix des projets, orienté aussi bien sur leur qualité et démarche que par les récompenses qu'ils ont obtenues, est par essence partiel et ne saurait réduire la diversité des missions des paysagistes. Ce catalogue permet toutefois d'illustrer la diversité des travaux des paysagistes tant dans leur valeur créative que dans leur capacité à répondre à des enjeux environnementaux et sociétaux. Il témoigne que depuis déjà de nombreuses années, les paysagistes répondent aux préoccupations de nos concitoyens, sur la baisse des températures en ville, sur la préservation des ressources en eau et en énergie et sur le renforcement de la biodiversité.

Travaux du réseau des Grands sites de France en matière de transition énergétique

Depuis 2018, le Réseau des Grands Sites de France expérimente sur le sujet d'une transition énergétique respectueuse des paysages.

Il s'agit, sur un volet territorial, d'accompagner cinq Grands sites de France dans des démarches volontaires, et notamment pour trois territoires en Occitanie (Gorges de l'Hérault, Gorges du Gardon, massif du Canigó) qui élaborent un plan de paysage et de transition énergétique. De premiers enseignements sont donnés dans la fiche ci-dessous.

<https://mtect.fr/335> (pdf)

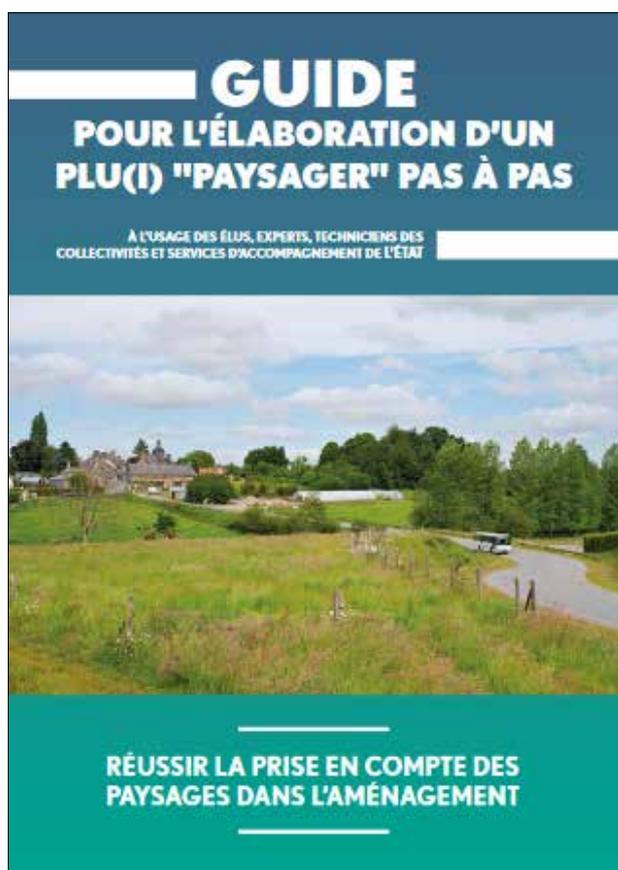
Le retour d'expérience devrait permettre de développer un guide à l'attention de tous les grands sites de France en 2024.

Le réseau des Grands sites de France a également actualisé lors de son conseil d'administration du 16 mars 2023, le positionnement exprimé par l'association en 2018 sur le sujet du paysage et de la transition énergétique, en l'élargissant à l'ensemble des énergies renouvelables y compris marines.

<https://mtect.fr/336> (pdf)

Guide pour l'élaboration d'un PLU(i) « paysager » pas à pas

Parution : avril 2023



Le présent guide est le fruit d'une recherche menée dans le cadre de la thèse de géographie de Charlotte Porcq, soutenue le 20 octobre 2022 et intitulée « La traduction des paysages dans les Plans Locaux d'Urbanisme français : formes, temporalités, outils. Une enquête au cœur des processus de planification territoriale dans quatre intercommunalités bretonnes ».

C'est ce retour d'expériences et la synthèse de cette analyse, enrichis par des sources documentaires, qui sont partagés dans ce guide, espérant que cette lecture puisse inciter à la prise en

compte du paysage dans l'aménagement du territoire et répondre aux ambitions partagées pour un cadre de vie agréable, la préservation du patrimoine paysager et le respect des possibles pour les générations futures.

À consulter ici :

<https://mtect.fr/340>

24^e Rencontres du Réseau des Grands Sites de France « Comment les paysages d'exception peuvent-ils inspirer, ressourcer et mobiliser ? »

13 et 14 octobre 2022

Îles Sanguinaires - pointe de la Parata (Corse)

Les interventions à ces rencontres du réseau RGSF qui se sont tenues en Corse en octobre dernier sont visibles sur le site, ainsi que les présentations associées.

<https://mtect.fr/341>



Évolution du paysage - Résultats du programme de surveillance « Observation du paysage suisse » (OPS)

Édition : Office fédéral de l'Environnement

Parution : 2022

La Confédération suisse rend compte de l'état du paysage en application de l'art. 25a de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

Le programme Observation du paysage suisse mesure à intervalles réguliers l'état physique du paysage ainsi que sa perception par la population. Les dernières données en date mettent en évidence des changements importants et des tendances de fond. Elles montrent le chemin qui reste à parcourir pour atteindre les objectifs de qualité paysagère définis dans la Conception « Paysage suisse ».

<https://mtect.fr/342>

Attitudes transition – Une écologie locale en pratiques

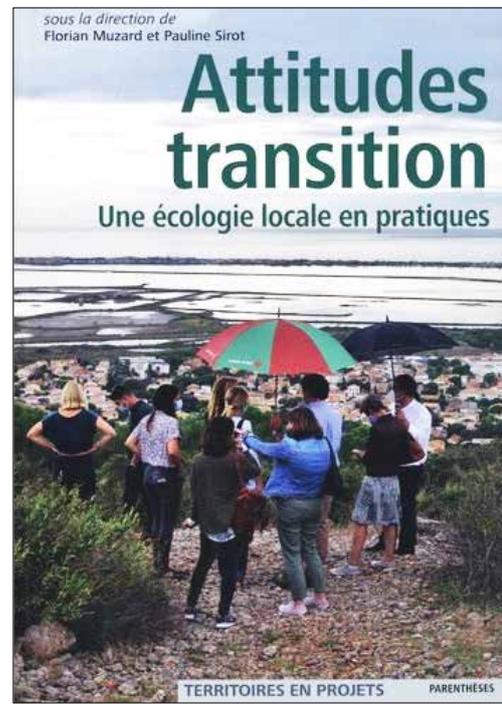
Édition: Parenthèses

Auteur: sous la direction de Florian Muzard et Pauline Sirot

Parution: 2023

Exigeante, la transition écologique est aussi stimulante pour les territoires qui sont appelés à relever de multiples défis: améliorer le cadre de vie en l'adaptant au changement climatique; atteindre la neutralité carbone; promouvoir la sobriété; accroître la résilience face aux risques en respectant les milieux vivants et les paysages... Pour aborder ces sujets sous l'angle de l'action publique locale, six sites de projet ont rejoint le dispositif de l'Atelier des territoires et ont construit des propositions stratégiques d'aménagement durable répondant à des problématiques concrètes.

cessus de résilience, et les modèles économiques. Témoignant de l'intensité des débats et de la force des enjeux, il s'achève sur un état des controverses rencontrées et des initiatives pour faire évoluer les postures et les politiques publiques et réussir collectivement à accélérer, en tout lieu et au plus près des territoires, la transition écologique.



Pleine terre. Paysage et sols urbains retrouvés ?

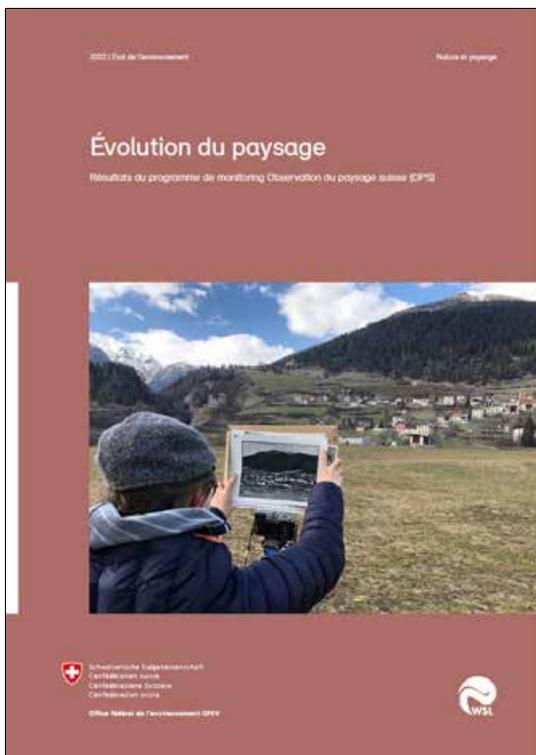
Le numéro 27 de la revue Projets de paysage examine une diversité de liens entre le sol et le paysage. Alors même que certains de nos territoires subissent une artificialisation des terres par urbanisation, un mouvement de désimperméabilisation des sols urbains s'amorce.

L'appel à textes souhaitait dépasser les frontières tant entre les disciplines scientifiques qu'entre les domaines de la recherche et de l'action. L'objectif est atteint: six textes sur dix-sept sont le fruit exclusivement de chercheurs (géographie, aménagement, environnement, écologie, science du sol, agronomie, esthétique), les onze autres intègrent au moins un concepteur, paysagiste, architecte ou urbaniste (maîtrises d'ouvrage, d'œuvre et d'usage).

Ce dossier thématique a été construit sous la direction de Nathalie Carcaud, Dominique Henry et Monique Toubanc.

À retrouver ici:

<https://journals.openedition.org/paysage/30366>



Ce livre, riche de cas concrets et de témoignages, s'articule autour de cinq thèmes comme autant de fils conducteurs avec lesquels composer: les paysages, les infrastructures, les modes de vie, les pro-



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion



crises
EA 4424

Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Occitanie

Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL
et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.